



# Le Quotidien

Statistique Canada

**Le lundi 25 septembre 1995**  
 Pour être diffusé à 8 h 30

STATISTICS CANADA    STATISTIQUE CANADA

SEP 25 1995

## PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

LIBRARY  
 BIBLIOTHÈQUE

- **Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières, juillet 1995**

En juillet, les non-résidents ont acheté pour 5,1 milliards\$ de valeurs mobilières canadiennes, leur deuxième placement le plus important depuis le début de l'année. Ils ont placé la totalité de leur mise dans de nouvelles obligations canadiennes. Parallèlement, les investisseurs canadiens ont augmenté de 1,1 milliard\$ leurs avoirs de valeurs mobilières étrangères, ce qui est considérable.

2
- **Les introductions par effraction, 1994**

Le taux d'introduction par effraction au Canada a reculé pour la troisième année de suite en 1994, tombant à son point le plus bas en cinq ans. Près de 60% des 387 877 affaires étaient des introductions par effraction dans des résidences.

4

## AUTRES COMMUNIQUÉS

- Production et disposition des produits du tabac, août 1995

6
- Livraisons de laine minérale y compris les isolants en fibre de verre, août 1995

6

## NOUVELLES PARUTIONS

7



## PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

### Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières

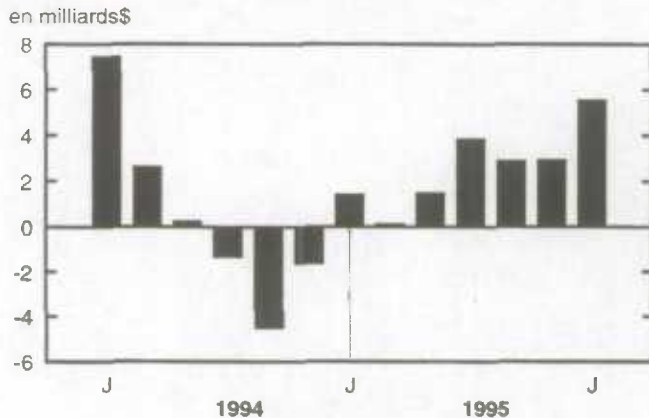
Juillet 1995

En juillet, les non-résidents ont acheté pour 5,1 milliards\$ de valeurs mobilières canadiennes, leur deuxième placement le plus important depuis le début de l'année. Ils ont placé la totalité de leur mise dans de nouvelles obligations canadiennes. Parallèlement, les investisseurs canadiens ont augmenté de 1,1 milliard\$ leurs avoirs de valeurs mobilières étrangères, ce qui est considérable.

#### Les investisseurs étrangers continuent d'accumuler les obligations canadiennes

Les non-résidents ont investi 5,5 milliards\$ dans des obligations canadiennes, ce qui constitue le quatrième placement net en importance jamais enregistré pour ce genre d'obligations. Le placement net en juillet a été dirigé en totalité vers les nouvelles émissions d'obligations canadiennes, dont pas moins de 5,0 milliards\$ étaient libellées en dollars US et en yens japonais. Cela comprenait une nouvelle émission par le gouvernement du Canada d'euro-obligations en dollars US, la deuxième émission fédérale en trois mois sur le marché étranger. Ces entrées ont été contrebalancées par des rachats de 1,1 milliard\$, qui sont inférieurs à la moyenne, et un modeste désinvestissement sur le marché secondaire.

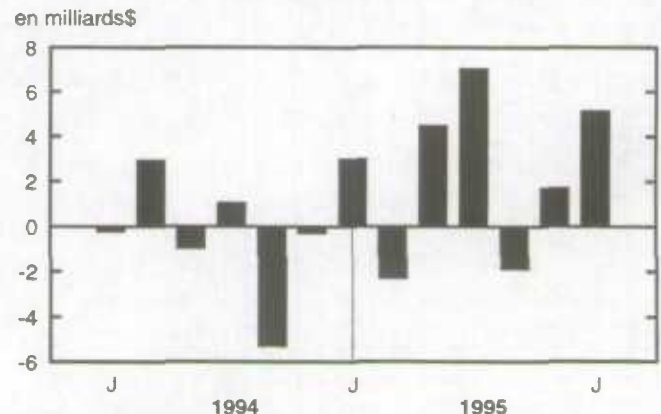
Investissements étrangers en obligations canadiennes



### Les investisseurs étrangers cessent de se départir de leurs actions canadiennes

Après s'être départis de leurs actions canadiennes huit mois d'affilée, les investisseurs étrangers ont inscrit un modeste placement net de 0,1 milliard\$ en juillet. Les investisseurs américains ont acheté 0,4 milliard\$ en actions en juillet, alors que les investisseurs d'outre-mer en ont vendues pour 0,3 milliard\$. La valeur des échanges avec les non-résidents, qui avait nettement progressé en juin pour atteindre 8,9 milliards\$, est tombée à 7,0 milliards\$ en juillet. Le cours des actions canadiennes, mesuré par l'indice TSE 300, a grimpé de 1,9%, ce qui est appréciable mais reste néanmoins bien inférieur au bond de 3,2% du cours des actions américaines.

Investissements étrangers en valeurs mobilières\* canadiennes

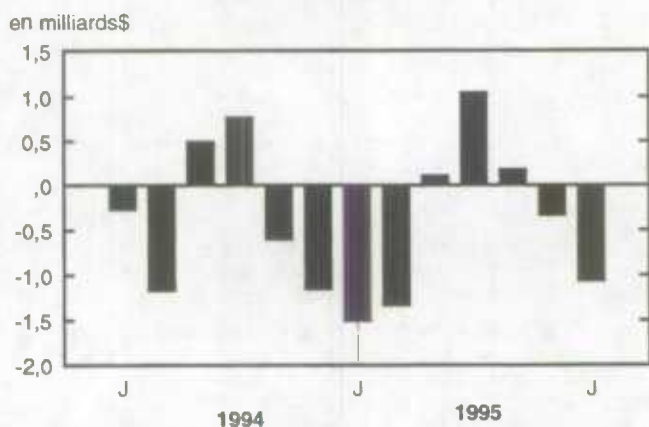


\* Incluent obligations, actions et effets du marché monétaire

### Les Canadiens achètent davantage de valeurs mobilières étrangères

Les résidents ont intensifié leurs achats de valeurs mobilières étrangères en juillet, la valeur de leurs acquisitions s'étant chiffrée à 1,1 milliard\$, soit autant que les placements importants enregistrés plus tôt cette année. En juillet, les achats d'obligations étrangères ont atteint 0,7 milliard\$, répartis entre les obligations américaines et celles d'outre-mer. Les résidents ont acquis 0,7 milliard\$ en actions d'outre-mer, mais se sont départis de 0,3 milliard\$ en actions américaines.

**Investissements canadiens en valeurs mobilières étrangères**



**Données stockées dans CANSIM: matrice 2330.**

Le numéro de juillet 1995 d'*Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières* (67-002, 17\$/170\$) paraîtra en octobre. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Don Granger au (613) 951-1864, Division de la balance des paiements.

**Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières**

	Avril 1995	Mai 1995	Juin 1995	Juillet 1995	Janvier à juillet 1994	Janvier à juillet 1995
en millions\$						
<b>Total des investissements étrangers en valeurs mobilières canadiennes</b>	<b>7 005</b>	<b>-1 856</b>	<b>1 681</b>	<b>5 101</b>	<b>24 662</b>	<b>17 060</b>
Obligations (nettes)	3 826	2 875	2 913	5 521	19 757	18 083
Émissions en circulation	772	893	1 505	-265	-6 728	535
Nouvelles émissions	3 739	3 781	3 785	6 888	36 748	26 703
Remboursements	-686	-1 799	-2 377	-1 102	-10 263	-9 154
Effets du marché (nets)	3 249	-4 439	-394	-500	177	1 620
Gouvernement du Canada	2 501	-4 051	-1 377	198	2 261	520
Autres effets du marché monétaire	748	-388	983	-698	-2 084	1 100
Actions (nettes)	-70	-291	-838	80	4 728	-2 643
Émissions en circulation (nettes)	-77	-588	-921	-7	3 715	-3 248
Nouvelles émissions (nettes)	6	297	83	87	1 013	604
<b>Total des investissements canadiens en valeurs mobilières étrangères</b>	<b>1 042</b>	<b>175</b>	<b>-336</b>	<b>-1 063</b>	<b>-7 024</b>	<b>-2 911</b>
Obligations (nettes)	1 334	207	-130	-699	-487	-1 238
Actions (nettes)	-292	-32	-206	-364	-6 538	-1 673

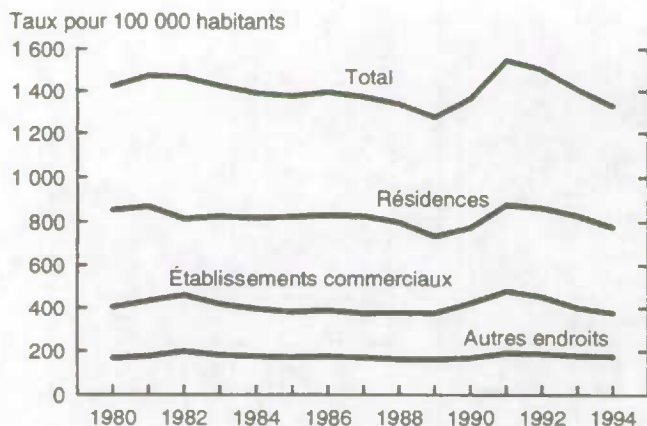
**Note:** L'expression «net» signifie les «ventes» aux non-résidents moins les «achats» des non-résidents. Le symbole moins (-) indique qu'il y a une sortie d'argent du Canada.

## Les introductions par effraction

1994

Le taux d'introduction par effraction au Canada a reculé pour la troisième année de suite en 1994, tombant à son niveau le plus bas depuis 1989. À l'échelle nationale, la police a déclaré 1 326 introductions par effraction pour 100 000 habitants, soit 6% de moins qu'en 1993.

Introduction par effraction, selon le type



Comme les années précédentes, l'introduction par effraction constituait une forte proportion de tous les crimes signalés, représentant plus de 15% des infractions au Code criminel (sans les infractions liées à la circulation routière) et 25% de tous les crimes contre les biens. Traditionnellement, le seul crime contre les biens qui est plus fréquent que l'introduction par effraction est le vol mineur.

Près de 60% du total des 387 877 affaires signalées en 1994 étaient des introductions par effraction dans des résidences, 28% étaient survenues dans des entreprises et le reste, dans d'autres lieux comme les écoles, les centres communautaires, les garages et les hangars. Environ 81% des introductions se sont faites avec recours à la force.

Des biens ont été endommagés dans 71% et volés dans 81% des introductions par effraction perpétrées en 1994. Dans un tiers des incidents signalés, les biens volés avaient une valeur inférieure à 1 000\$. Ils valaient entre 1 000\$ et 5 000\$ dans 25% des cas, plus de 5 000\$ dans 8% des cas et leur valeur était inconnue dans 14% des cas.

### Note aux lecteurs

Ce communiqué résume les données du Juristat intitulé Les introductions par effraction au Canada (85-002, vol. 15, n° 13). Les données sur les tendances sont tirées de la Déclaration uniforme de la criminalité, une enquête à laquelle participent tous les services de police au Canada. Les données descriptives proviennent d'autres enquêtes, dont le Programme de déclaration uniforme de la criminalité, qui est une enquête menée auprès d'un échantillon non représentatif de 111 corps policiers dans six provinces.

Selon le Code criminel, une introduction par effraction désigne le fait de pénétrer illégalement dans un logement ou un autre endroit dans l'intention d'y commettre un acte criminel.

Les coûts financiers des vols et des dommages peuvent être considérables. Selon le Bureau d'assurance du Canada, en 1993, la valeur des biens volés à la suite des introductions par effraction s'élevait à plus de 373 millions\$ d'après les demandes de règlements d'assurance pour les résidences et à 118 millions\$ d'après les demandes soumises aux compagnies d'assurance commerciale.

Plus de huit affaires d'introductions par effraction sur 10 (83%) n'ont pas été résolues en 1994. Parmi les cas que la police a classés, 90% des accusés avaient moins de 35 ans.

### Net repli du taux depuis 1991

Le taux d'introduction par effraction a chuté de plus de 14% depuis 1991, année où la police a signalé 1 546 affaires pour 100 000 habitants. Cela correspond à la chute du nombre total de crimes contre les biens sur la même période (-15%). Entre 1991 et 1994, la baisse la plus considérable du nombre d'introductions par effraction a été enregistrée dans les entreprises (-21%), alors que le nombre d'incidents a diminué de 12% dans les résidences et de 8% ailleurs.

Au cours des 15 dernières années, le taux pour les introductions par effraction signalées par la police a baissé en moyenne de 0,4% par an, n'augmentant qu'en 1981, en 1986, en 1990 et en 1991. En 1994, il se situait à 7% plus bas qu'en 1980. Pour la même période, le taux d'introduction par effraction dans les résidences a chuté de 9%, ce qui est plus que pour les entreprises et les autres endroits.

À l'échelle provinciale, le taux d'introduction par effraction a reculé durant la période de trois ans comprise entre 1991 et 1994 dans toutes les provinces et tous les territoires sauf au Manitoba (+2%) et au Yukon (+9%). Depuis 1991, l'Île-du-Prince-Édouard a eu la baisse la plus marquée (-30%), étant suivie par la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve (-27% dans les deux cas), par l'Alberta (-25%) et par le Québec (-22%).

### Les jeunes de sexe masculin constituent la majorité des accusés

En raison de la nature du crime, les introductions par effraction ont tendance à être difficiles à solutionner ou à «classer». En 1994, la police a pu porter une accusation dans seulement 17% des introductions par effraction. Les taux de classement étaient beaucoup moindres dans le cas des introductions par effraction que dans celui des crimes de violence, mais ressemblaient aux taux de classement pour le vol et le vandalisme (méfait).

Les personnes de sexe masculin représentaient 96% des accusés d'introduction par effraction en 1994. Sur tous les accusés de sexe masculin, 32% étaient âgés de 12 à 17 ans, 32%, de 18 à 24 ans, et 25%, de 25 à 34 ans.

### Taux d'introduction par effraction

	1991	1992	1993	1994	1991 à 1994 var. en %
	Taux pour 100 000 habitants				
<b>Canada</b>	<b>1 546</b>	<b>1 502</b>	<b>1 405</b>	<b>1 326</b>	<b>-14</b>
Terre-Neuve	983	884	700	719	-27
Île-du-Prince-Édouard	1 083	1 130	880	761	-30
Nouvelle-Écosse	1 278	1 158	1 007	937	-27
Nouveau-Brunswick	923	937	979	854	-7
Québec	1 814	1 747	1 604	1 416	-22
Ontario	1 221	1 156	1 115	1 083	-11
Manitoba	1 757	1 648	1 701	1 793	2
Saskatchewan	1 725	1 834	1 665	1 704	-1
Alberta	1 678	1 666	1 441	1 255	-25
Colombie-Britannique	2 043	2 088	1 979	1 958	-4
Yukon	1 752	1 927	2 013	1 904	9
Territoires du Nord-Ouest	3 234	3 265	3 125	2 876	-11

Source: Déclaration uniforme de la criminalité.

Environ un tiers (32%) des femmes accusées étaient âgées de 12 à 17 ans.

Si l'on regroupe les hommes et les femmes, les jeunes de 12 à 17 ans représentaient 32% du total

des personnes accusées d'introduction par effraction en 1994. Par comparaison, les 45 ans et plus ne représentaient que 2% des accusés.

### La condamnation entraîne souvent l'incarcération

Les tribunaux pour adultes comme les tribunaux de la jeunesse imposent le plus souvent des sentences de détention dans les cas où l'introduction par effraction est la condamnation la plus grave. Les données de cinq territoires de compétence (Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Saskatchewan et Yukon) révèlent que 61% des causes entendues devant les tribunaux pour adultes ont donné lieu à des sentences d'emprisonnement en 1994. La peine maximale est l'emprisonnement à vie pour les introductions par effraction dans les résidences et 14 ans d'emprisonnement pour les introductions par effraction dans les entreprises et ailleurs; cependant, dans les cinq territoires de compétence qui ont fourni des données, la durée médiane de la sentence se situait entre deux et huit mois seulement pour les condamnations dans les tribunaux pour adultes.

Les données nationales révèlent que 40% des causes d'introduction par effraction instruites devant les tribunaux de la jeunesse ont donné lieu à des sentences de détention au cours de l'exercice 1993-1994. Les jeunes peuvent se voir infliger jusqu'à trois ans d'emprisonnement pour une condamnation. Néanmoins, la durée médiane de la sentence de détention pour une condamnation dans un tribunal de la jeunesse n'a été que de trois mois en 1993-1994.

«Les introductions par effraction au Canada» paraît dans le volume 15, numéro 13 de *Juristat* (85-002, 10\$/90\$) qui est maintenant en vente. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Section de l'information et des services à la clientèle au (613) 951-9023, Centre canadien de la statistique juridique. Numéro sans frais: 1 800 387-2231. ■

---

## AUTRES COMMUNIQUÉS

---

### Production et disposition des produits du tabac

Août 1995

Les fabricants canadiens ont produit 3,57 milliards de cigarettes en août, soit 22,7% de moins qu'au même mois l'an dernier, lorsque la production était de 4,62 milliards de cigarettes. Les livraisons ont totalisé 4,67 milliards de cigarettes, une baisse de 3,3% par rapport au chiffre de 4,82 milliards atteint en août 1994.

La production et les livraisons remontent habituellement en août, après la fermeture des usines en juillet pour les vacances. Le volume de production a grimpé de 57,8% par rapport à juillet 1995, lorsqu'il était de 2,26 milliards de cigarettes, et les livraisons ont dépassé de 16,7% le chiffre de 4,00 milliards enregistré pour ce mois. Les ventes ont encore été supérieures à la production, comme en juillet, ce qui a abaissé les stocks à 4,24 milliards de cigarettes.

Par rapport à août 1994, les ventes intérieures ont diminué légèrement, alors que les exportations ont affiché une baisse importante. La partie intérieure, qui formait 94,7% de l'ensemble des livraisons, a reculé de 1,6%, et les exportations ont chuté de 29,9%.

Les données sur les livraisons intérieures représentent les agrégats des expéditions déclarées par les fabricants. Il ne s'agit pas des ventes au détail ni des quantités de cigarettes consommées.

#### Données stockées dans CANSIM: matrice 46.

Le numéro d'août 1995 de *Production et disposition des produits du tabac* (32-022, 6\$/60\$) paraîtra bientôt. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Peter Zylstra au (613) 951-3511, Division de l'industrie. ■

### Livraisons de laine minérale y compris les isolants en fibre de verre

Août 1995

En août dernier, les fabricants ont livré 1 756 148 mètres carrés de laine minérale de facteurs R12 (RSI 2.1) en nattes, un chiffre en baisse de 41,7% par rapport aux 3 012 169 mètres carrés (donnée révisée) livrés en août 1994, mais en hausse de 10,6% comparativement aux 1 587 373 mètres carrés livrés le mois précédent.

Les livraisons pour la période allant de janvier à août 1995 se situent à 16 178 561 mètres carrés, en baisse de 20,3% comparativement à la même période en 1994.

#### Données stockées dans CANSIM: matrices 40 et 122 (séries 32 et 33).

Le numéro d'août 1995 de *Laine minérale y compris les isolants en fibre de verre* (44-004, 6\$/60\$) paraîtra à une date ultérieure. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Roland Joubert au (613) 951-3527, Division de l'industrie. ■

## NOUVELLES PARUTIONS

**Produits pétroliers raffinés, juin 1995**

**Numéro au catalogue: 45-004**

(Canada: 20\$/200\$; États-Unis: 24\$US/240\$US; autres pays: 28\$US/280\$US).

**Juristat: Les introductions par effraction au Canada, vol. 15, no 13**

**Numéro au catalogue: 85-002**

(Canada: 10\$/90\$; États-Unis: 12\$US/108\$US; autres pays: 14\$US/126\$US).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1995. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" - "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 - 1984.



### Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada, 1994* (11-204F, Canada 15\$; États-Unis: 18\$US; autres pays: 21\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

**Commandez *Le Quotidien* et autres publications par téléphone:**

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 (800) 267-6677**

Pour les autres pays, composez: **1 (613) 951-7277**

Ou envoyer votre commande par télécopieur: **1 (613) 951-1584**

**Pour un changement d'adresse:** veuillez indiquer votre numéro de compte.

**Pour commander par la poste, écrivez à:** Ventes et services, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7% de TPS.

**Les centres régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.**

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique « Statistique Canada ».

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**



# Équipe de chercheurs à votre service pour 56 \$ par année



**S**'abonner à *L'emploi et le revenu en perspective*, c'est disposer d'une division entière de chercheurs à votre service. Des faits solides. Des analyses objectives. Des statistiques fiables.

La publication n'a pas que des faits et des chiffres. Elle offre également des analyses de fond sur des questions complexes touchant l'emploi et le revenu, de façon à fournir des indications claires et précises sur les tendances actuelles du marché du travail et des revenus.

Notre équipe de spécialistes met à votre disposition des données récentes sur l'emploi et le revenu. Dans chacun des numéros trimestriels, vous trouverez :

- des articles de fond sur l'emploi et le revenu
- plus de 50 indicateurs clés de l'emploi et du revenu
- un aperçu de la recherche en cours
- de l'information sur les nouvelles enquêtes

En prime, vous recevrez le *Bilan du marché du travail* deux fois l'an. Vous disposerez ainsi d'une analyse à jour de la situation du marché du travail pour les six derniers mois ou la dernière année.

**Tout cela pour 56 \$ seulement!**



Des milliers de professionnels au Canada consultent *Perspective* pour connaître les tendances de l'emploi et du revenu, ainsi que les plus récents résultats de recherche. Votre abonnement vous permettra de connaître tous les faits.

Nous savons que *L'emploi et le revenu en perspective* deviendra pour vous un outil indispensable. C'EST GARANTI. Si vous n'êtes pas satisfait après avoir lu le premier numéro, nous vous REMBOURSERONS le montant payé pour les numéros à venir. Abonnez-vous à *Perspective* (n° 75-0010XPF au cat.) dès aujourd'hui.

## ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Pour 56 \$ seulement (TPS de 3,92 \$ en sus), vous recevrez les plus récentes recherches sur l'emploi et le revenu (quatre numéros par année). L'abonnement est de 68 \$ US aux États-Unis et de 80 \$ US dans les autres pays. Faites parvenir votre commande par télécopieur (VISA ou MasterCard) au (613) 951-1584, par téléphone (sans frais) au 1-800-267-6677, par courrier à :

Statistique Canada, Division du marketing, Vente et service,  
120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada le plus près. (Voir la liste dans la présente publication).